Envoyé en préfecture le 22/07/2022
Reçu en préfecture le 22/07/2022
Affiché le
ID : 038-213803166-20220721-DELCCAS13_2022-DE

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE
LA TOUR DU PIN

Commune de PONT DE CHERUY

RE PUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

n° 13/2022

*L'an **deux mil vingt-deux**, le **21 juillet** à 17 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Pont de Chéruy s'est réuni sous la présidence de Monsieur Franck **BRON**, Président.*

Etaient présents** : MM. Franck **BRON**, Daniel **POIRIE**, Mmes Josiane **PAVIET-GERMANOZ**, Caroline **FERRAND,** Monique **RAVOUNA**, Lyliane **BAUER,** Rita **TOSCANO**, Magalie **BLACHE.

***Procurations** : M. Jean-Paul **BROUTIER** (pouvoir à M. Daniel **POIRIE**), Mme Christiane **ANDREU** (pouvoir à Mme Josiane **PAVIET-GERMANOZ**).*

***Excusée** : Mme Eugénie **GRAND**.*

***Assistait en outre à cette réunion** : M. Jean-Pierre **ROUANE**, Directeur Général des Services.*

Objet : REHABILITATION THERMIQUE RESIDENCE AUTONOMIE – ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX.

Exposé du Président.

Le 6 décembre 2021, la décision a été prise de confier une maîtrise d'œuvre au bureau d'études « Conseil et Coordination » pour travailler sur la réhabilitation thermique de ces bâtiments datant de 1983.

Ces travaux consistent à changer l'intégralité des menuiseries extérieures des deux bâtiments, la réalisation d'une étanchéité sur les toitures terrasses, mais également la réfection des balcons et façades.

Après établissement du dossier de consultation des entreprises, un appel d'offres a été lancé le 17 juin 2022 avec une date limite de réception des candidatures fixée au 8 juillet 2022 à 12 heures.

Dix-neuf candidatures ont été déposées dans le délai imparti pour les neuf lots constituant le marché et l'analyse de celles-ci a été effectuée par le Maître d'œuvre à savoir le bureau d'études Conseil et Coordination.

Envoyé en préfecture le 22/07/2022
Reçu en préfecture le 22/07/2022
Affiché le
ID : 038-213803166-20220721-DELCCAS13_2022-DE

Chaque candidature a été notée en fonction des critères suivant :

1 - Méthodologie (30 points).

- Moyens humains et matériels affectés à l'opération 7 points.
- Mise en œuvre du chantier 15 points.
- Moyens mis en œuvre pour garantie de parfait achèvement 8 points.

2 – Environnement (30 points).

- Démarche éco-responsable pour le chantier1 0 points.
- Intervention en site occupé et gestion des nuisances 20 points.

3 – Intervention (10 points).

- Respect calendrier et optimisation de celui-ci 10 points.

4 – Prix (30 points).

Au vu de cette analyse financière et technique, nous vous proposons d'attribuer les lots suivants pour lesquels le cahier des charges a été respecté, à savoir :

Lots		Entreprises retenues	Offres suite ouverture des plis (hors taxes)	Estimation Maître d'œuvre (hors taxes)
2	Façades	Alliance Ecoconstruction (69150 Décines)	638.691,73 €	633.000 €
4	Menuiseries Extérieures	FSV Menuiseries (38230 Chavanoz)	352.760,00 €	410.000 €
5	Etanchéité	Isola Rhône Alpes (69540 Irigny)	164.408,20 €	155.000 €
7	Plâtrerie Peinture	CAE Groupe (69100 Villeurbanne)	40.373,16 €	43.000 €
8	Flocage	Société Isolation Projetée (73420 Viviers du Lac)	33.879,15 €	79.000 €
9	Electricité	Casella (01150 Saint-Vulbas)	21.398,00 €	Inclus autres lots
		Total	**1.251.510,24 €**	**1.320.000 €**

Par contre, l'analyse de deux des trois lots suivants fait ressortir des offres anormalement élevées au vu de l'estimation des travaux faite par le Maître d'œuvre ; le troisième lot n'ayant reçu aucune candidature.

Envoyé en préfecture le 22/07/2022
Reçu en préfecture le 22/07/2022
Affiché le
ID : 038-213803166-20220721-DELCCAS13_2022-DE

Lots		Entreprises retenues	Offres suite ouverture des plis (hors taxes)	Estimation Maître d'œuvre (hors taxes)
1	Démolition Maçonnerie	Demonte et Associés (38230 Charvieu)	38.624,30 €	15.400 €
3	Charpente Couverture Zinguerie	Gallien (69680 Chassieu)	136.713,10 €	70.000 €
6	Serrurerie Métallerie	Une seule offre reçue hors délais		109.000 €

En conséquence, nous vous proposons de déclarer ces trois lots infructueux et de relancer une procédure d'appel à concurrence pour ceux-ci.

Le Conseil d'Administration est appelé à statuer.

Décision

Le Conseil d'Administration, après en avoir entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré :

☞ Attribue les lots précités comme mentionné dans l'exposé du Président, à savoir :

- Lot n° 2 Alliance Ecoconstructions ..... 638.691,73 € HT.
- Lot n° 4 FSV Menuiserie ..... 352.760,00 € HT.
- Lot n° 5 Isola Rhône Alpes ..... 64.408,20 € HT.
- Lot n° 7 CAE Groupe ..... 40.373,16 € HT.
- Lot n° 8 Société Isolation Projetée..... 33.879,15 € HT.
- Lot n° 9 Casella..... 21.398,00 € HT.

☞ Autorise le Président à signer les actes d'engagement correspondant, ainsi que tous documents utiles à la mise en œuvre de ces travaux.

☞ Déclare infructueux les lots n° 1 (Démolition Maçonnerie), n° 3 (Charpente Couverture Zinguerie) et n° 6 (Serrurerie Métallerie), pour lesquels une nouvelle procédure d'appel à la concurrence sera lancée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Pont de Chéruy, le 21 juillet 2022
Le Président,

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
PONT DE CHÉRUY